

# SOLIDARITÉS

## ACTION SOCIALE

### Handicapés

PREMIER MINISTRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

### **Arrêté du 26 avril 2018 portant désignation des membres de la commission pour l'évolution du braille français**

NOR : SSAA1830280A

La secrétaire d'État chargée des personnes handicapées,

Vu le décret n° 2015-626 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville;

Vu l'arrêté du 20 février 1996 créant une commission permanente chargée de la normalisation du braille français;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2016 portant désignation des membres de la commission permanente chargée de la normalisation du braille français,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Robert Pradère, de l'association Le Livre de l'aveugle, est nommé à la commission permanente chargée de la normalisation du braille français, en remplacement de Mme Nathalie Bousset.

#### Article 2

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 26 avril 2018.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la cohésion sociale,*  
JEAN-PHILIPPE VINQUANT